

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Salle polyvalente de Valbonnais,

**le vendredi 12 mars 2021 à 20 heures 30.**

Le port du masque est obligatoire.

### **ORDE DU JOUR**

- Convention Label Ecoles Numériques 2020
- Révision de loyers communaux
- Participations financières année scolaire 2019-2020 - Enfants fréquentant l'école d'Entraigues
- Recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles
- Vente terrain communal A 143 Pont du Prêtre
- Vente de la cure de Valbonnais
- Approbation du compte de gestion 2020 du budget communal
- Approbation du compte de gestion 2020 du budget eau et assainissement
- Approbation du compte administratif du budget communal 2020
- Approbation du compte administratif du budget eau et assainissement 2020
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget communal
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget eau et assainissement
- Approbation du règlement du service de l'eau et tarifs
- Bail à ferme parcelle communale AL 169
- Bail à ferme parcelles communales AK 126 et 464
- Questions diverses

*En raison des contraintes sanitaires, la réunion se fera sans la présence du public, mais il sera possible de suivre la séance par visio-conférence. Pour cela il suffit de s'inscrire, en envoyant, avant vendredi 12 mars 12h00, un e-mail à [participer@mairiedevalbonnais.fr](mailto:participer@mairiedevalbonnais.fr), en précisant bien son nom, prénom et son numéro de téléphone. Les inscriptions pourront être prises en compte jusqu'à 18h00 le vendredi 12 mars. Tous ceux qui seront inscrits recevront un lien de connexion le soir de la tenue du conseil, un peu avant 20h30.*